

Résultats 2021 du réseau d'information comptable agricole

Après deux années de baisse, l'excédent brut d'exploitation (EBE) des exploitations franciliennes de grandes cultures est en forte hausse en 2021 à 148 400 € en moyenne, soit + 68 % par rapport à 2020. L'EBE est un indicateur des ressources dégagées par le processus de production, après paiement des charges d'approvisionnement et de personnel mais avant amortissement (charges déductibles mais non décaissées). Les évolutions sont toutefois contrastées selon les spécialisations. Tandis que les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (COP) bénéficient de cette embellie (+ 118 %), les exploitations spécialisées en cultures de betteraves, pommes de terre et autres plantes industrielles, ci-après dénommées «Autres grandes cultures», affichent quant à elles une baisse de leurs EBE de 10 % en moyenne.

Une amélioration globale des performances économiques pour les exploitations de grandes cultures (COP et autres grandes cultures) entre 2020 et 2021

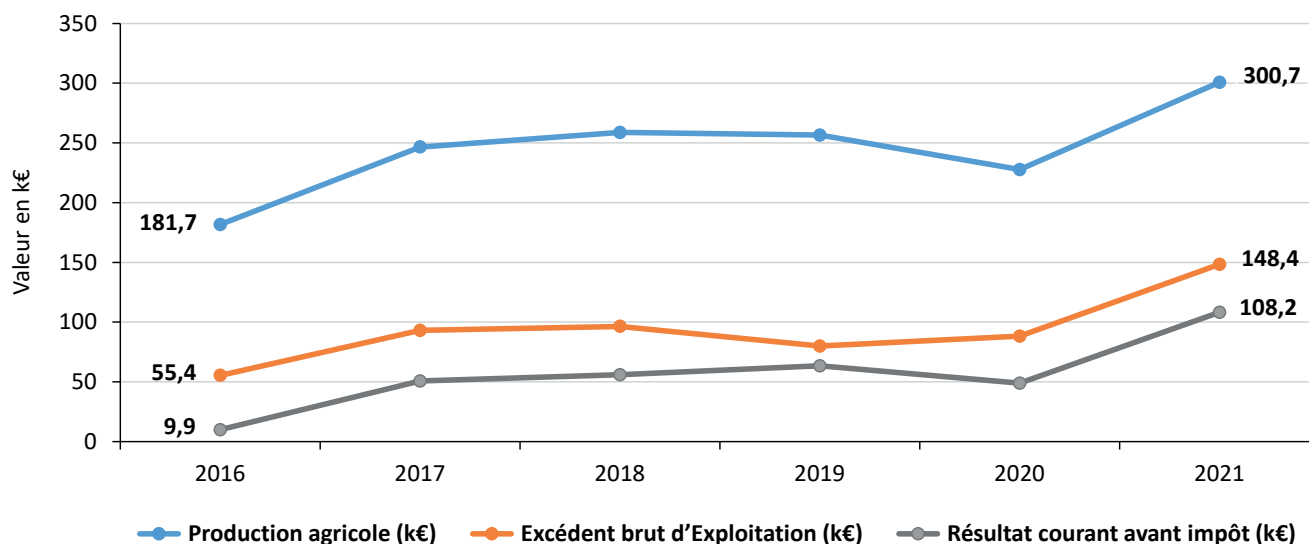
En 2021, l'EBE moyen des exploitations franciliennes de grandes cultures atteint 148 400 euros, en hausse de 68 % sur un an (contre 34 % en France). Cette hausse s'explique par

une nette amélioration de la valeur des productions agricoles de la région, + 32 % par rapport à 2020.

Graphique 1

Une amélioration globale de la situation économique des exploitations de grandes cultures entre 2020 et 2021

Évolution de la production agricole, de l'EBE et du résultat courant avant impôt (RCAI) pour les grandes cultures de 2016 à 2021 en Île-de-France



L'Île-de-France a l'EBE moyen par exploitation le plus élevé des treize régions françaises en 2021, supérieur

de 76 % à la moyenne nationale, tiré par les COP (première place et 73 % au-dessus de la moyenne

nationale) et par les autres grandes cultures (deuxième place, 36 % au-dessus de la moyenne nationale).

Tableau

Une forte hausse de l'EBE pour les grandes cultures en 2021 par région

EBE des grandes cultures (COP, autres grandes cultures) en 2021 et en 2020 par région en milliers d'euros

Régions	2020			2021		
	Ensemble des grandes cultures	Céréales et oléo-protéagineux	Autres grandes cultures	Ensemble des grandes cultures	Céréales et oléo-protéagineux	Autres grandes cultures
Île-de-France	88,2	66,7	177,0	148,4	145,7	159,9
Centre-Val de Loire	63,3	58,6	96,2	129,9	126,4	155,3
Bourgogne-Franche-Comté	66,0	66,3	53,7	116,2	115,3	158,1
Normandie	70,9	48,6	97,5	111,4	102,5	123,6
Hauts-de-France	78,3	53,4	91,8	109,5	91,0	120,3
Grand Est	71,3	68,3	79,6	107,9	98,8	134,6
Pays de la Loire	43,0	36,7	98,6	87,6	78,2	169,9
Bretagne	80,6	32,3	127,6	74,8	41,0	125,6
Nouvelle-Aquitaine	42,0	39,7	68,3	80,8	80,1	89,6
Occitanie	30,9	27,8	68,4	62,9	60,8	82,1
Auvergne-Rhône-Alpes	50,2	46,6	70,4	88,2	85,5	108,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	76,0	49,4	93,6	79,7	55,8	95,5
Corse	57,6	57,6	-	15,1	15,1	-

Source : Agreste - RICA Île-de-France 2021

Après une année 2020 caractérisée par une production de grandes cultures inférieure en valeur à la moyenne quinquennale, le rebond de 2021 améliore significativement le solde disponible par exploitation en Île-de-France (94,3 k€, + 246 % par rapport à 2020). Une fois les remboursements d'emprunts à long ou moyen termes, les charges financières et les cotisations sociales de l'exploitant déduits de l'EBE, le solde disponible par actif non salarié atteint en moyenne 72,8 k€. Les exploitations augmentent leurs prélèvements privés de 12 % par rapport à 2020 et de 23 % par rapport à la moyenne quinquennale. Elles amplifient

parallèlement les investissements, + 27 % par rapport à 2020 et de + 2 % par rapport à la moyenne quinquennale. Le remboursement des emprunts est supérieur de 5 % à la moyenne quinquennale.

Focus sur les céréales et oléo-protéagineux : une hausse de 118 % de la valeur de l'EBE comparée à 2020

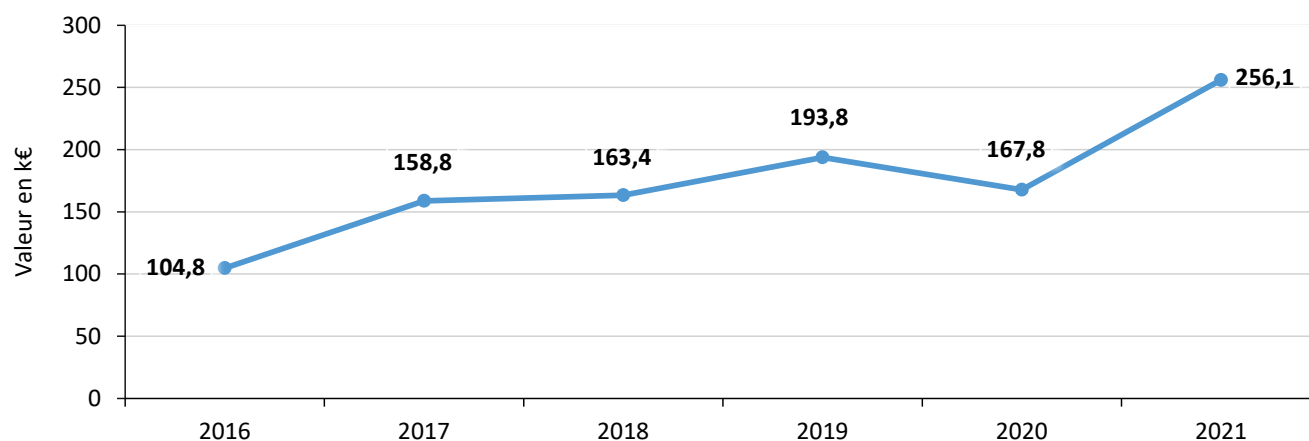
En 2021, la valeur de la production par exploitation spécialisée en céréales et oléoprotéagineux est de 256,0 k€, soit une augmentation de 52 % par rapport à 2020, en raison de la hausse conjointe des volumes et des prix à la production soutenue

par une demande dynamique. Malgré un contexte de fortes tensions sur les coûts de production (aliments et énergie), les charges d'exploitation s'élèvent à 204 k€ et n'augmentent que de 2 %. La baisse des charges d'approvisionnement (- 5 %) atténuée par ailleurs la hausse des autres charges d'exploitation plus importante en valeur (+ 3 %). À 43,2 k€, soit 17 % de la production en valeur des COP, les subventions d'exploitation enregistrent également une baisse minimale de 2 %. Au final, la valeur ajoutée et l'EBE augmentent respectivement de 191 % et 118 % sur un an. Le RCAI atteint 112 K€, soit + 215 % sur un an.

Graphique 2

52 % de hausse de la valeur de la production pour les COP en Île-de-France entre 2020 et 2021

Évolution de la valeur de production des COP de 2016 à 2021



Source : Agreste - RICA Île-de-France 2021

En 2021, la hausse de l'EBE par exploitation agricole spécialisée en COP est également synonyme d'amélioration de leur situation financière en Île-de-France. Près de 98 % des exploitations affichent un EBE positif et 94 % un RCAI positif. Le solde disponible est de 77,1 k€ par unité de travail annuel non salariée (Utans), supérieur de 311 % par rapport à 2020. Les prélèvements privés gagnent 49 % de leur valeur par rapport à 2020 et 37 % par rapport à la moyenne quinquennale. Par ailleurs, les dépenses d'investissement se redressent considérablement, +61% par rapport à 2020 et +53% par rapport à la moyenne quinquennale. Cette augmentation est portée aussi bien par les dépenses en matériel

(+ 72 % par rapport à 2021 et + 50 % par rapport à la moyenne quinquennale) que par les dépenses dédiées à la construction de bâtiments (+ 16 % par rapport à 2021 et + 109 % par rapport à la moyenne quinquennale). Le remboursement des emprunts est supérieur de 16 % à la moyenne quinquennale.

Focus sur les autres grandes cultures : une baisse de 10 % de la valeur de l'EBE comparée à 2020

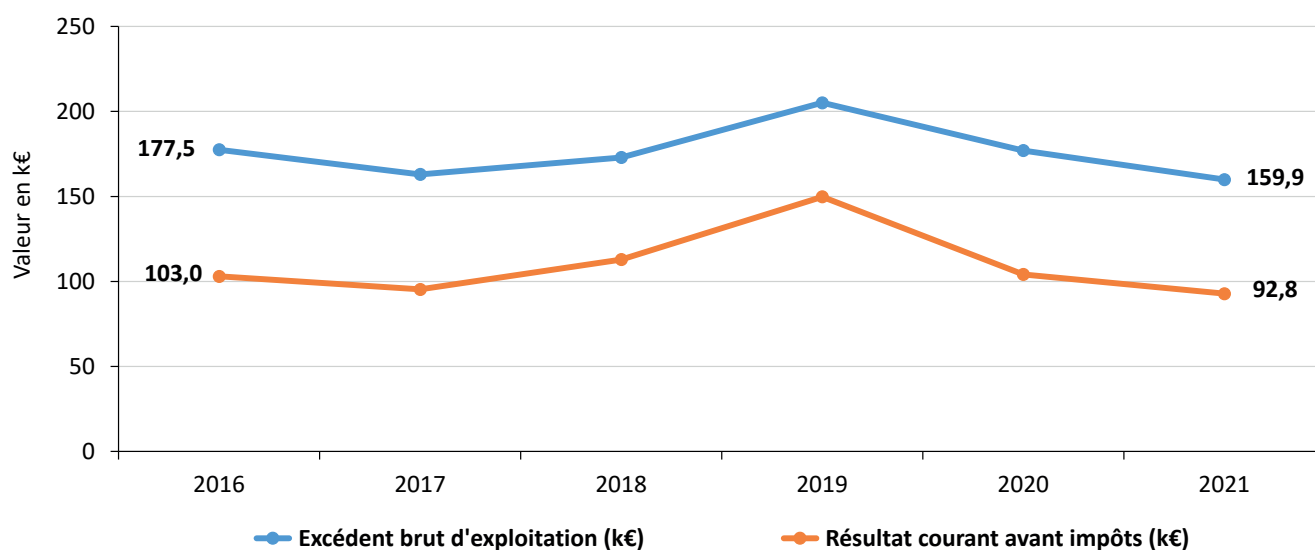
Les exploitations spécialisées en autres grandes cultures connaissent une conjoncture moins favorable que les COP. La valeur de la production par exploitation (492 k€) ne progresse que de 4,3 % sur un an, très loin de la performance

des céréales et oléoprotéagineux, et ce malgré une forte hausse de la valeur des betteraves après la récolte catastrophique de 2020 et une moindre hausse de celle de la pomme de terre. Les charges d'exploitation augmentent quant à elles de 3,5 % compte tenu de la hausse des charges d'approvisionnement (+ 0,8 %) et particulièrement des autres charges d'exploitation (+ 5 %). À 44,66 k€, soit 9 % de la production des autres grandes cultures en valeur, le montant des subventions diminue de 11 %. Au final, la valeur ajoutée et l'EBE diminuent respectivement de 5 % et de 10 % sur un an. Le RCAI atteint 92,8 k€, soit - 11 % sur un an.

Graphique 3

10 % et 11 % de baisse respective de l'EBE et du RCAI pour les autres grandes cultures entre 2021 et 2020

Évolution de l'EBE et du RCAI pour les autres grandes cultures de 2016 à 2021 en Île-de-France



Source : Agreste - RICA Île-de-France 2021

En 2021, la situation financière des exploitations spécialisées en autres grandes cultures recule, tout en restant à des niveaux acceptables. De l'ordre de 95 % des exploitations ont un EBE positif et 92,2 % un RCAI positif. Le solde disponible est de

55,0 k€ par Utans, supérieur de 68 % à 2020. Les dépenses d'investissement reculent de 9 % par rapport à 2020 et de 30 % par rapport à la moyenne quinquennale 2016-2020. La baisse concerne essentiellement les dépenses dédiées à la construction

de bâtiment (- 17 %) et les dépenses en matériel (- 15 %). Les prélèvements privés perdent un peu plus de la moitié de leur valeur aussi bien par rapport à 2020 que par rapport à la moyenne quinquennale.

Champ de l'étude et données utilisées

L'étude porte sur les exploitations de grandes cultures classées dans les catégories de dimension économique moyennes et grandes (production brute standard supérieure à 25 000 €) et dont le siège est localisé en Île-de-France. Leur nombre est estimé à 3 609, soit 88 % des exploitations agricoles représentées dans la région en 2021 et valorisant 96 % du territoire agricole régional.

Mis en œuvre en France depuis 1968, le RICA est une enquête annuelle réalisée dans tous les États membres de l'Union européenne selon des règles et des principes communs pour comparer les exploitations des différentes régions et pays de l'UE (l'enquête France porte sur un échantillon de 7 412 exploitations). Elle combine des données extraites de la comptabilité des exploitations et des données techniques (SAU et rendements notamment). L'échantillon utilisé ici pour l'Île-de-France est constitué de 149 exploitations franciliennes de grandes cultures.

Définitions

L'excédent brut d'exploitation (EBE) est la valeur de la production de l'année, augmentée des subventions et de laquelle sont soustraites les consommations intermédiaires et toutes les autres charges courantes (salaires, impôts fonciers notamment). Il mesure la capacité de l'exploitation à faire face à ses besoins financiers : remboursement des emprunts, paiement des charges sociales de l'exploitant et prélèvements privés.

Le résultat courant avant impôt (RCAI) se calcule à partir de l'EBE en déduisant les dotations aux amortissements et le résultat financier (principalement charges financières). Il est évalué hors cotisations sociales de l'exploitant.

Le solde disponible est calculé en déduisant de l'EBE les remboursements d'emprunts à long et moyen termes, les charges financières et les cotisations sociales de l'exploitant.

La production agricole est la somme des produits élémentaires (animaux et végétaux), des travaux à façon, des pensions d'animaux, de l'activité d'agritourisme et des produits d'activités annexes (uniquement végétaux pour cette étude).

L'Utans est l'unité de travail annuel non salariée pouvant être rapprochée d'un temps plein.

Les charges d'approvisionnement sont les engrais et amendements, semences et plants, produits phytosanitaires, aliments du bétail, produits vétérinaires, combustibles, carburants et lubrifiants, fournitures et emballages.

Les autres charges d'exploitation sont les travaux par tiers, eau, gaz, électricité, petit matériel, autres fournitures y compris carburant à la pompe, loyers et fermages, loyers du matériel, entretien (bâtiments et matériel), assurances, travaux à façon et services extérieurs, impôts et taxes, personnel, amortissements, etc ...

Pour en savoir plus

Les derniers résultats sont disponibles sur le site Agreste : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique
et économique (DRIAAF - SRISE)
5 rue Leblanc
75911 Paris cedex 15
Courriel : srise.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr
Site : <http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Données>

Directeur de la publication : Benjamin Beaussant
Rédactrice en chef : Fanny Héraud
Contributeurs : Rigobert Moloufoukila,
Hassane Boulebnane
Composition : Véronique Nouveau
Dépot légal : À parution
ISSN : 0246-1803
© Agreste 2023